

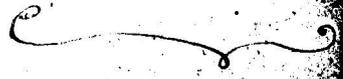
Présenté par le Comptable second qui rend François Holbon
 Rendant Le 22^e Avril 1736.
 membre de la^e maison des orphelins en
 cette ville par devant les^s Messieurs Helber
 et les^s Brong procureur d'office et le Comité
 par le magistrat à l'assistance des^s Messieurs
 Dumont directeur de lad^e maison tant des
 effets appartenants à lad^e maison que de
 la recette et dépense en argent depuis le 22^e
 Janvier 1732 jusqu'au 22^e Avril inclus 1736.

Recette en argent

Le Comptable se charge en recette
 non compris la maison meublé
 appartenances et dépendances d'icelle
 des^s orphelins de la somme de
 six sept cent vingt six obligations
 constituées en intérêt au profit des^s
 orphelins, à la charge des Cj après
 dénommés et suivant le Comptable
 précédent rendu le 25^e Janvier 1732.

	Capitales Lius
- Sur le métier des Cordoniers	100
Dominique Drest	500
- Peter Hiles	200
Peter Husinger	200
Peter Hlain	400
Henry Stockert	200
- Matthias Vonestij	120
	1720

Total des obligations Comme au total Lius 1720



Autre Recette en argent
provenant des intérêts payés de
l'apitane de l'autre part.

Non le compte
précédent ou
l'accepté en
Recette -

Recu des maîtres du metier des
ordonniers pour intérêts deus d'un
Capital de Cent escus depuis le 21.
21. 9. 1731 jusques a pareil jour
1734 faisant 3 années a 6 1/2 par
Cent. 18 escus 6 realiers fait en flos.

flos... p. 5
52. 10.

M. le 20. jour 20. 9. 1734 led. Capital
a esté remboursé comme il en sera
fait recette cy apres. Memoire

Recu de Dominique Dresch bourgeois
de cette ville les intérêts deus d'un
Capital de 500 escus a 6 1/2 pour
Cent d'une année. Le 20. avril
1732 faisant en flos.

87. 10.

Recu du meme les intérêts de 300
escus pour deux années attendu que
led. Dresch a remboursé deux Cent
escus le 20. avril 1732 dont il sera
fait Recette cy apres lesd. deux années
achevées le 20. avril 1734 faisant en flos.

105.

M. le 20. jour 20. avril 1734 led. Dresch
ayant encoir remboursé Cent escus
dont il sera fait Recette cy apres
Recu des intérêts d'une année de
200 escus restant. Le 20.
avril 1735 faisant.

35.

280 =

Transport. 280.

Reçu de Peter & fils de Junghinster
les intérêts d'un Capital de deux
Cent livres deus depuis le 2.^e X^{bre} 1791
jusqu'au 2.^e X^{bre} 1794 faisant
3 années et encor les intérêts de
Cent desd^{ts} livres dudit jour 2.^e X^{bre}
1794 jusques au 19^e fév^r 1795 au
quel jour lesd^{ts} Cent livres ont
esté remboursés. Comme il en sera
fait recette Cj. apres faisant lesd^{ts}
intérêts Ensemble En Florins. 109. 4

Reçu encor les intérêts des Cent
livres restant pour une année l'ubié
Le 2.^e X^{bre} 1795 Cj. en flo. 17. 10

Reçu de Peter Husinger de Gemichen
et Consorts les intérêts d'un Capital
de deux Cent livres deus depuis le 12.^e
jan^r 1791 jusques au 12 jan^r 1796
faisant cinq années à 6 $\frac{1}{4}$ pour
Cent la somme de 185.

Reçu de Peter Klein les intérêts d'un
Capital de 400 livres deus depuis
Le 12 jan^r 1791 jusques au 27.^e 7^{bre}
1794 faisant 3 ans et neuf mois
à 6 $\frac{1}{4}$ la somme de 262. 10

Le 27.^e 7^{bre} 1794 Le Capital
de 400 livres a esté remboursé
Comme il en sera fait Recette Cj.
apres. Memoire

854. 4

Transport f. 854 4¹
 Recçu de Henry Stoeffert les interests
 deschus depuis le 25. juin 1751 jusques
 au 25. juin 1754 faisant quatre années
 a 67 pour Cent la somme de 140

Recçu de Matthias Ernesty de Lunningen
 les interests d'un Capital de 120 esus
 deus depuis le 5. fev. 1751 jusques au
 5. fev. 1754 faisant 3 ans a 67 pour
 Cent la somme de 69

Total Des interests receus 1057 4

Autre Recette provenant de
 Capitans qui ont esté remboursé
 comme aux memoires cy deuant
 a la Recette des interests.

fait bonne
 Recette

Le Comptable se charge de
 neuf cent esus remboursé des 1720 esus
 des Capitans accusés au 1. chapitre
 du present Compte faisant de six mil
 Cinq cent florins scavoir : Esus
 Du metier des Cordoniers 100
 De Dominique Dresch 300
 De Peter Miles 100
 De Peter Klain 400
 —————
 900

Faisant lesd^s 900 Esus lad^e somme de 2520

Autre Recette de differents
 articles comme s'ensuit

Pour loyer de la petite maison derriere
 la chapelle des Orphelins appartenante
 auad. Orphelins pend. Cinq années
 4. jan. 1756 dont les trois premières
 a six esus et les deux dernières a six
 esus et demy fait ensemble 86 16

3664 0

Transport 3664

De Nicolas servais l'annee pour
l'interest de sept mois restant d'une
obligation cede en paiement a
M^r Le Baron de Bager de Cinq Cent
florins porté au Compte précédent
vingt florins neuf sols cy 20 9

De Thomas Via pour interest
restant d'une obligation de Cent
esus cede comme a l'article précédent 1 9

Reçu de Gaspar atzorn pour interest
d'un Capital de Cent esus acquit
et ce pendant quatre années eschues
Le 9^{bre} 1735 a six et un quart
par Cent 70

Reçu par amandes et dons Cent
vingt florins dix sept sols seavoir :

De Michel de miff	14
De M ^r Broueg	3
De M ^r gerard y	28
De M ^r Broueg	10
De M ^r Lühr	14
De M ^r de signal de Bauff	14
Duf ^r Bollebois	28
De M ^r de maréchal	2 17

Faisant ensemble la d^e somme de? 113 17

Le 11^{me} juin 1733 Reçu de Nicolas servais
par emprunt a l'usage des bastimens
necessaires a faire a la maison des
orphelins Deux Cent esus cy 560

Total des différentes Reçues 4429 15

S'ensuit la dépense en argent
 Pour différents ouvrages fait dans
 la maison et jardin

Veux les
 quittances
 se passe

fait dépense de la somme de treize cent
 trois florins dix neuf sols neuf deniers
 payé fin. Les quittances reproduits à
 différents ouvriers tant pour leur travail
 que matériaux pour avoir fait de me
 jardins a meuf et autres ouvrages pour
 les d^{rs} ophthalmes.

	est	Scauoir
aux menuisiers	f. 455.	3
aux ferruriers et cloutiers	226.	14
Pour un pompier mur le	} 108.	14
Long de la riviere		
au vitrier	24.	17
Pour de la chaux	63.	16
aux maçons journaliers	} 424.	15. 9
et autres		
	<hr/>	
	1303.	19. 9

faisant ensemble lad. somme de . . . 1303. . . 19. . . 9

Autre dépense concernant
 L'entretien des ophthalmes

de la somme de sept cent vingt florins
 sept sols payé pour les causes cy après
 déduites Scauoir

Gages de domestiques jusqu'au	124.	14
habillement & linge des ophthalmes	110.	9. 9
Costes p. vitres & lacs de la maison	147.	6. 9
Salon et voitur de bois de chauffage	184.	2. 6
fraude sollicitation p. parben a un schoog des etats pour la maison	25.	4
Rente annuelle due aux Religieuses de l'hospital sur la maison de 12 1/2 sols pour 4. années	2.	10
Costes p. vitres a compte de p. gages	126.	
	<hr/>	
fait ensemble lad. somme de . . .	720.	7. . . 0

2024. . . 6. . . 9

Remboursement des obligations
Deus par la maison des Orphelins.
De la somme de deux mil trois cent trois
florins quinze sols. Rembourse aux
heritiers Lobentzeun et a nicolas seruais
marchand de Cite. Ville Scauoir

Aux heritiers Lobentzeun qui
estoyent deues suite de la Cloture
Du Compte precedent. f. 1400.
Pour interest de lad. somme
par accommodement aux led.
heritiers et suite ord. du Magistrat. 306. 5.
A Nicolas seruais qui auoient est.
Emprunte le 11. juin 1733 ainsi
qu'il en est fait mention au
present Compte. 560.
Pour interest de lad. somme
Rembourse le 25. 7. 1734. 37. 10.

2303. 15.
faisant ensemble lad. somme de 2303. 15.
Depense pour acquit de nouvelles
obligations.

De la somme de 560 fl. payez pour l'acquit
de deux obligations de cent escus
chacune Scauoir
Du 16. juin 1732 a la charge
de la veuve oblat. f. 280
Du 16. 9. 1732 a la charge de
gaspard arzon bourgeois boulanger
de Cite. Ville. 280.

faisant ensemble lad. somme de 560.

Redevance au Comptable
suivant le Compte precedent
Et pour la depense cent quarante
quatre florins dix deniers deus au
Comptable suite de deux articles du
Compte precedent on de f. 88. 0. 10.
et l'autre de 56 fl. et faisant ensemble 144. 0. 10.

Total de la depense. 5022. 2. 7.

La Depense cy devant listé 5032. 2. 7.
 et La Recette 4429. 15. . . .

 602. 7. 7

Par tant resté deü au Comptable Dont 9. . . . 9.
 il est en avance 602. 7. 7.

et Le fond appartenant aux des
 cyphelins. consiste.

En leur maison jardin et dependances Sans rachat
 Dette qu'une quente feneiere aux Religieuses
 du P. hospital St Jean au grand de Bourg St
 Demy Courant.

En obligations

Anciennes Restantes des 1720 Eus
 Du Comptes precedents dont il a été
 Remboursé neuf Cent Eus Comme il
 sont porté En Recette cy devant
 Sçavoir

Par Dominique Dresch	200	} Eus 820
Par pier Kiles	100	
Par pier Kewinger	200	
Par henry Stockert	200	
Par mathias Ernesty	120	

Nouvelles obligations acquises

Suin. La Depense en argent cy
 devant.

a la charge de la veuve obbt. 100	} 200.
a la charge de garparat. 100	

Totale des obligations . . . 1020

Pour Compte de Recettes depense, en
 denier rendu par les folsehon mandour
 et proviseur des orphelins et recu
 par les eschevin Kellner et le pr
 d'office Brouny au sommis par le

Magistrat de cette ville a bien voulu
M. Lechevin Dumont Commissaire
de la maison des orphelins a la
charge de la reproduction comme je
pourrais des effets restants en ladite
maison en seoy de quoy ils ont tous
signés a Luxembourg le quinzieme
juin 1736. J. H. Lechevin
Dumont
M. de Helmer
Broux